

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de réunion

Date : 27/01/2023	Présents : 15 conseillers Excusés : <ul style="list-style-type: none">- Cathy ALLIAGA donne pouvoir à Elodie BERNIER- Christophe BARREL donne pouvoir à Carmen UBEDA- David GALLAND donne pouvoir à Georges SUZAN- Valentin CHATRE donne pouvoir à Sylvain D'HUISSSEL
--------------------------	---

Prochaine réunion du conseil municipal : 31 Mars 2023 à 20h - Salle du Conseil

I. Délibérations

- Assainissement – Actualisation du schéma directeur des ouvrages d’assainissement collectif :

Le directeur de l’agence de l’eau souhaite l’actualisation du schéma de l’assainissement de la commune. Le cabinet d’étude (VDI) a effectué un devis pour 24 240€ TTC pour la réalisation du schéma, le montage du dossier et des demandes de subventions (agence de l’eau et département seraient d’environ 70% au total)

- Choix du bureau d’étude et approbation du devis

Devis de VDI pour 24 240€

Adoptée à l’unanimité

- Demande de subvention auprès de l’Agence de l’Eau

Adoptée à l’unanimité

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Adoptée à l’unanimité

II. Demandes de subvention :

- BTP CFA Loire

Le CFA demande une subvention de 90€ par élève de la commune.
Proposition de verser comme chaque année 50€ par élève.

50€ : 14 voix pous – 2 abstentions – 3 voix pour 90 €.

Adoptée pour un versement de 50€/élève

- France Alzheimer

Subvention refusée par la majorité du conseil

- Association Française des sclérosés en plaques

Subvention refusée par la majorité du conseil

- Comité Handisport de la Loire

Après discussion :

7 pous – 3 abstentions - -9 contres

Subvention refusée

- USEP Canton de Néronde

Subvention annuelle de 100€ comme chaque année

Adoptée à l'unanimité.

- Toiture Ecole

Le devis pour la toiture et l'isolation de l'école est acceptée pour environ 70 000€.

Un financement de la Région (bonus et ruralité) peut être accordé avec une subvention de 40% soit 28 000€. Une subvention supplémentaire peut être accordée par le Département à hauteur de 40%. Les demandes sont en cours.

III. Recensement de la population

A ce jour, 52% du recensement a été effectué.

IV. Point sur antenne téléphonique

Etude en cours.

V. Questions diverses

- L'augmentation du prix de l'électricité va être de 45% pour la commune par le SIEL.

- 2 agents de la commune partent à la retraite (Odette REY et Pascal GOUSSET).

Le poste de l'ATSEM ne sera pas renouvelé. Suite aux fermetures de classe ce poste n'est pas justifié. Cependant, une proposition d'un mi-temps pour les temps de repas, ménage, garderie est en réflexion.

- Le poste de secrétaire de Mairie va disparaître. Une formation est prévue pour augmenter la compétence des employées déjà en place et leurs permettent de reprendre la compétence de secrétaire de Mairie.

Cependant, une étude d'un poste à mi-temps pour le bureau de poste sur la commune est en réflexion.

- Avancement du projet de réfection du terrain de l'école. Le mur au bout du terrain devrait pendant les vacances de Février (si le temps le permet).

Rappel de la mise en danger de la sécurité des enfants à la sortie de l'école (voiture garée sur le rond-point), une intervention de la gendarmerie est en cours de programmation.